

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 85 (1958)
Heft: 7

Artikel: Légende et histoire : la reine Berthe
Autor: Bossard, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

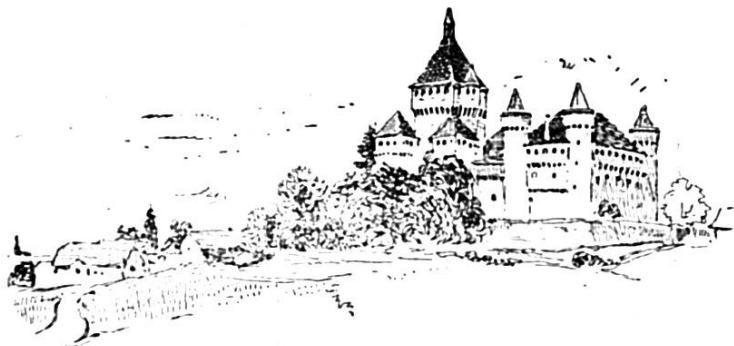
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LEGENDE ET HISTOIRE

LA REINE BERTHE

La locution du temps que Berthe filait est encore assez populaire chez nous, bien que les proverbes et les dictons soient en général moins employés qu'autrefois.

La plupart des Romands voient dans cette Berthe la reine qui porta ce nom et qui gouverna au X^e siècle le royaume de Bourgogne transjurane. Or, il faut d'emblée remarquer que nous ne trouvons nulle part chez nous cette locution sous une forme patoisante quelconque ; ce qui, semble-t-il, n'aurait pas manqué d'être le cas si cette locution était née sur notre sol. De plus, en France et en Provence, il est aussi question *du temps que Berthe filait*, or, en France, notre Berthe est totalement inconnue.

A défaut de formes patoisantes romandes et d'anciens textes de nos pays, il faudrait alors prouver que la locution est venue de Suisse romande en France, et qu'à l'origine, il s'agissait bien de la reine Berthe. Au contraire, c'est d'Italie qu'elle semble importée.

C'est en 1547 que notre locution apparaît pour la première fois en France dans un livre traduit de l'italien, et encore le traducteur note-t-il bien qu'il s'agit là d'un dicton italien qu'il a traduit littéralement.

Au XVIII^e siècle encore, le Dictionnaire comique de Leroux note que l'italien dit *du temps que Berthe filait*, alors que le français dit *du temps du roi Guillemot*, dans le sens de *au vieux temps, au temps jadis*. Ainsi, c'est du côté de l'Italie qu'il faut se tourner pour trouver l'origine de la locution :

en effet, les textes français que nous venons de citer sont catégoriques et, ce qui est plus, la locution se trouve en Italie sous diverses formes patoises, ce qui nous la montre populaire et autochtone.

Une autre preuve de l'ancienneté de l'expression sur sol italien nous est fournie par un texte datant du XIV^e siècle, écrit par un chroniqueur qui, au sujet de l'origine des familles nobles de Padoue, nous narre l'histoire suivante, base de notre fameuse locution.

Voici résumé, et traduit de latin en français, ce petit récit :

Alors que l'empereur Henri (IV d'Allemagne) résidait à Padoue avec sa femme, la reine Berthe, une jeune fille des environs de la ville fut frappée par le vêtement plus que modeste porté par la souveraine. Elle décida de lui porter son fil pour qu'elle s'en fit un vêtement plus élégant et plus convenable à son titre. Elle vint vers la princesse qui, touchée du geste de cette jeune paysanne, nommée aussi Berthe, lui dit qu'elle la faisait propriétaire d'autant de terre qu'il en tiendrait dans l'étendue de ce fil. La largesse faite par la reine à la jeune Berthe fut bientôt connue et d'autres paysannes accoururent à la cour avec leur fil dans le secret espoir d'obtenir une belle récompense, mais elles n'eurent pour toute réponse de la reine que cette phrase : « Il est passé le temps que Berthe filait. »

Cette histoire n'est peut-être bien qu'une jolie légende destinée tant à rendre compte de notre locution qu'à expliquer la naissance d'une puissante famille de Padoue ; qu'importe, elle nous montre l'expression *du temps que Berthe filait* déjà utilisée en Italie au XIV^e siècle. En revanche, chez nous, ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle que la légende de la reine Berthe fileuse commença à naître, grâce surtout à la plume fertile du doyen Bridel. C'est également au XIX^e siècle que fut créée, visiblement reprise du récit que nous venons de conter, l'histoire de notre reine Berthe donnant à une jeune paysanne toute la terre qu'elle pourrait entourer du fil qu'elle avait filé.

Comme on le voit, notre bonne reine est auréolée de légendes que trop longtemps on a confondu dans nos livres scolaires avec l'histoire. Il en va de

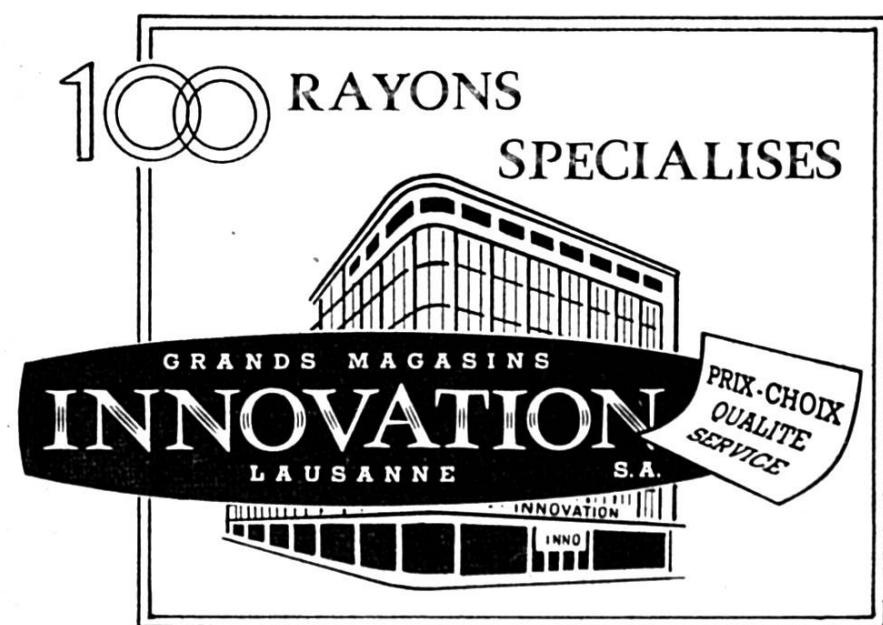
même de la tradition qui veut que la reine Berthe, pour faire face aux Sarrazins, ait fait construire les tours de Gourze et de la Molière, ainsi que le château de Vufflens. Or, les deux tours sont en fait de deux ou trois siècles postérieures à la reine Berthe ; quant au château de Vufflens, il date du XV^e siècle, avec quelques restes du XIII^e siècle.

Légendes donc que tout ce qu'on a créé sur la reine Berthe huit ou neuf siècles après sa mort, légendes qui ont leur poésie indéniable, mais qu'il ne faut pas prendre pour de l'histoire !

Maurice BOSSARD

**Favorisez les annonceurs
du « Conteum romand » !**

INNOVATION RAYONNE DANS TOUT LE CANTON



PAYERNE

A L'INNOVATION S.A.

MORGES

INNOVATION S.A.

AIGLE

A LA VILLE DE GENÈVE